



NOM :

CLASSE :

PRENOM :

DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES LYCEENS

- **Obligation d'assiduité** (article L.511-2 code de l'éducation)

« *L'obligation d'assiduité consiste pour les élèves à se soumettre aux horaires et aux programmes d'enseignement définis dans l'emploi du temps de l'établissement. L'assiduité s'impose pour les enseignements obligatoires comme pour les enseignements facultatifs (options) auxquels les élèves se sont inscrits. C'est non seulement une obligation d'assister aux cours mais aussi d'y être à l'heure et de ne pas en partir en avance. Des sanctions peuvent être prises en cas de retard ou d'absences injustifiées.* »

- **Obligation de travail scolaire :**

« *Les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants. Ils doivent également respecter les bâtiments, les locaux et le matériel qui sont mis à leur disposition.* »

En cas d'absence quelque soit le motif **un rattrapage systématique** devra être fait dans les conditions décidées par les enseignants et en concertation avec la vie scolaire.

- **Chartes :**

Nous nous engageons à respecter et à faire respecter :

- ✓ La charte de la laïcité (cf. carnet de liaison)
- ✓ La charte d'utilisation de l'Internet et des services multimédias (cf. carnet de liaison)
- ✓ La charte de l'éco lycéen (cf. carnet de liaison)

Je reconnais avoir lu et pris connaissance des trois points cités ci-dessus

SIGNATURE DES PARENTS :

SIGNATURE DE L'ELEVE :



NOM :

CLASSE :

PRENOM :

FICHE CYCLONIQUE

Je soussigné (e) M/Mme responsable légal de inscrit en classe de

Autorise mon enfant en cas d'alerte cyclonique à :

Rentrer par ses propres moyens car son itinéraire ne lui fait pas emprunter de passage dangereux

Utiliser le transport scolaire

Nom du Réseau de transport :

Attendre que nous le récupérons dans l'établissement

SIGNATURE DES PARENTS :

SIGNATURE DE L'ELEVE

